

**Zeitschrift:** Freiburger Geschichtsblätter  
**Band:** 66 (1989)

**Artikel:** Die Herrschaft Montagny : von den Anfängen bis zum Übergang an Freiburg (1146-1478)  
**Kapitel:** Résumé en français  
**Autor:** Jäggi, Stefan  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-340048>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## RÉSUMÉ EN FRANÇAIS

La seigneurie de Montagny a été établie après 1127 par les ducs de Zaehringen. Elle résulte de l'installation d'une branche des seigneurs de Belp, originaires de la Petite-Bourgogne, dans une terre anciennement colonisée, au sud de la plaine de la Broye entre Payerne et Avenches. La prompte intégration de la famille au sein des structures politiques et dynastiques du Pays de Vaud fut mise en danger par l'extinction des Zaehringen : on constate en effet un transfert temporaire du centre de gravité de la seigneurie dans l'Oberaargau. A la longue, toutefois, les seigneurs de Montagny ne purent résister à l'ascendant toujours plus marqué des comtes de Savoie. La séparation définitive des seigneuries de Montagny et de Belp ainsi que le rattachement sans condition à la nouvelle souveraineté territoriale, dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, en furent les conséquences. Cette orientation définitive vers l'ouest produisit ses effets également, et non les moindres, sur la politique des alliances matrimoniales, étendue jusqu'à la vallée d'Aoste et à la Franche-Comté. L'intégration au sein du dense réseau des relations internobiliaires savoyardes offrit en outre des possibilités d'avancement aux membres de la famille qui avaient embrassé l'état ecclésiastique. A cet égard, les johannites se signalent à l'évidence.

Les seigneurs de Montagny réussirent à vassaliser la plupart des familles de petite noblesse établies dans leur sphère d'influence. A celles-ci s'ajoutèrent de nombreux ministériaux, pour aboutir, au XIV<sup>e</sup> siècle, à une sorte de noblesse de fonctionnaires. Les sires de Montagny et leur entourage présentent ainsi une image

caractéristique de la noblesse au Bas Moyen Age ; si une partie des nobles réussirent à maintenir leur position, certains d'entre eux s'élevant même dans l'échelle sociale, beaucoup ne purent éviter la perte de leur rang. Les autres voisins des seigneurs de Montagny étaient des institutions religieuses et des villes. Alors qu'au début, ils avaient à débattre principalement avec l'abbaye d'Hauterive, l'évêque et le chapitre de Notre-Dame de Lausanne, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, l'influence grandissante des villes de Payerne et Fribourg désigna ces dernières comme interlocuteurs obligés. Le fait que leurs relations soient devenues de plus en plus conflictuelles s'explique par des raisons plus économiques que politiques.

Le XIV<sup>e</sup> siècle fut aussi une période de crise pour les seigneurs de Montagny. A une période de prospérité de quelques dizaines d'années autour de 1300, traduite par de nombreuses acquisitions (principalement des vignobles au bord du Léman et des possessions dans le Vully), succéda une évolution d'un demi-siècle qui amena la seigneurie au bord de la ruine. Celle-ci, déjà affaiblie par plusieurs régences, eut à affronter des problèmes économiques croissants, dus à des facteurs structurels. Une propriété orientée presque exclusivement vers l'agriculture et organisée suivant les linéaments de la seigneurie foncière, pour bien gérée qu'elle fût, n'assurait pas un rendement suffisant propre à couvrir des coûts d'entretien et de représentation en hausse constante. Grâce à la perception de taxes de rachat de la *talliabilitas* et par une utilisation accrue des forêts, on put trouver de nouvelles sources de revenus ; mais lorsqu'au milieu du siècle, le seigneur, par des emprunts répétés, sombra dans le cercle vicieux de l'endettement, il se trouva rapidement dans une situation sans issue. Ainsi, en 1358, la seule solution qui restât à Aymon IV fut d'hypothéquer la baronie en faveur des principaux créanciers, les frères Rych de Fribourg. Cette passe difficile une fois traversée, Guillaume III fut en mesure de rétablir son héritage. Mais après sa mort précoce, tous ses efforts furent réduits à néant par son frère Thibaut. Celui-ci, après avoir tué un moine clunisien de l'abbaye voisine de Payerne, laissa la seigneurie se délabrer jusqu'à ce qu'en 1405, il fût forcé par le comte Amédée VIII de quitter Montagny et de s'établir dans la vallée d'Aoste, pays natal de son épouse. Un siècle plus tard, le lignage s'éteignait. Au cours des quatre siècles

de leur histoire, les seigneurs de Montagny ont toujours su s'adapter à des situations politiques et personnelles nouvelles ; bien intégrés à leur milieu social, ils faisaient preuve d'une souplesse remarquable. Quelque agitation et un certain défaut de maîtrise de soi jouèrent dans le destin de la dynastie un rôle non négligeable, comme en témoignent de nombreuses guerres malheureuses. Plus d'une fois, les souverains savoyards durent intervenir, pour rectifier, car Montagny était un avant-poste important à l'est de leur territoire.

La transformation de la seigneurie en une châtelainie signifia une réorganisation et une restauration territoriale de la baronnie. Mais la pression croissante exercée par la ville de Fribourg s'avéra un problème insurmontable. Après la guerre dévastatrice de 1447–1448, les ducs de Savoie s'employèrent, par diverses mesures, à empêcher le déclin de leur châtelainie : son inféodation aux descendants de Thibaut, le dernier sire de Montagny, fut l'une de celles-ci. Finalement, les données de la politique furent les plus fortes : après avoir été mise en gage, hypothéquée pendant des années, Montagny fut cédée à Fribourg, dès la fin des guerres de Bourgogne.

C'est grâce aux comptes et aux registres seigneuriaux conservés qu'on peut connaître les structures internes de la seigneurie, ou châtelainie, de Montagny. Sur le plan administratif, les structures féodales furent remplacées au début du XIV<sup>e</sup> siècle par une organisation plus moderne, calquée sur le modèle de la châtelainie savoyarde. Le châtelain, lieutenant du seigneur de Montagny, puis représentant de l'Etat souverain, disposait d'un appareil de fonctionnaires qui lui permettait dans une large mesure d'exercer lui-même le pouvoir de justice. Le fait qu'une certaine forme d'autonomie communale ait aussi pu se développer dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, est en grande partie le résultat de la modification des structures sociojuridiques : durant les périodes de gêne financière (spécialement entre 1335 et 1375), les seigneurs de Montagny avaient profité des aspirations des hommes de condition servile, désireux d'améliorer leur position, pour se créer de nouvelles sources de revenus. Ainsi la classe des *talliabiles* liés personnellement et matériellement au seigneur a progressivement disparu, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, grâce à des vagues successives de rachat. Il est clair que ce mouvement d'émancipation ne condui-

sit pas à la liberté totale, mais il a tout de même eu pour effet une vaste homogénéisation sociale et juridique de la population.

Sur le plan économique, la culture des céréales, principalement du froment et de l'avoine, joua un rôle prépondérant à l'origine. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, on remarque une intensification de l'élevage – bœufs, chevaux, moutons – rendue possible surtout par le métayage. En dehors de la ville, l'artisanat était peu développé. Les moulins, pilons, foulons et fournils qui dans une large mesure étaient restés en possession de la seigneurie, représentent une exception. Alors que les seigneurs de Montagny percevaient directement la plupart des revenus, dès 1405 la châtellenie savoyarde introduisit un autre système : presque toutes les taxes étaient affermées à forfait, ce qui, d'une part, rendait les revenus indépendants de la conjoncture, et d'autre part, conduisait à une certaine rigidité structurelle. En outre, il restait de moins en moins d'argent dans la seigneurie, car la plus grande partie des excédents éventuels devait être versée au trésor de Savoie, et dès 1467, à la ville de Fribourg.

Le château et la ville de Montagny formaient le centre politique, administratif et économique de la seigneurie. On possède très peu de points de repère sur l'histoire de la construction du château jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Ensuite, les comptes conservés permettent d'avoir des renseignements détaillés sur les travaux d'entretien et de rénovation. Il apparaît clairement que les sommes dévolues à cette construction imposante grevaient lourdement le budget de la seigneurie. Le château fut équipé à nouveau durant la guerre de 1447–1448 ; les travaux rendus nécessaires par le siège infructueux de la place durent être payés en partie par les Fribourgeois.

Le *burgus* apparut vers 1200 au-dessous du château s'agrandit durant un siècle jusqu'à former une petite ville de 500 habitants, lesquels provenaient en majorité des proches environs et du Pays de Vaud. Au XIV<sup>e</sup> siècle, une petite communauté ecclésiastique s'agrégea à la chapelle de Montagny, qui fournissait aussi une partie du clergé desservant le pays environnant. Jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, Montagny était totalement enfermée dans une muraille qui comptait plusieurs tours et portes. Néanmoins, la ville était toujours nettement orientée vers l'agriculture. L'artisanat et le commerce ne purent jamais vraiment se développer, car la

concurrence des villes voisines de Payerne et Fribourg était trop forte. Dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle s'instaura le déclin de la cité, encore accentué par la perte – du moins partielle – après 1405 du rôle de centre administratif qu'elle jouait auparavant. De nombreux artisans et marchands quittèrent la ville, et le marché disparut complètement. Les destructions causées par les Fribourgeois à la Noël 1447 lui portèrent un coup décisif. Quelques décennies plus tard, seules des ruines témoignaient encore des constructions passées.

*(Traduction par Frédéric Yerly / Nicolas Morard)*

